



La Salvetat Saint-Gilles

NOTE

RESSOURCES HUMAINES

DATE

Le 12 / 01 / 2022

COMPLEMENT D'INFORMATION UTILISATION BOITES ELECTRONIQUES / 1607H /
DEMENAGEMENT BUREAUX ASSOCIATIONS ET COMMUNICATION

- Concernant tous vos échanges professionnels avec des organismes, prestataires extérieurs et avec les particuliers, il est impératif de communiquer vos adresses électroniques générales (exemple : rh@lasalvetat31.com) et non celles nominatives.

- Rappel concernant le passage aux 1607h :

- les heures supplémentaires en semaine ne sont plus majorées. Seules celles du week-end le sont.

- les RTT = des heures de récupération acquises en réalisant vos 37h hebdomadaires. Ainsi, pour toute absence de 15 jours sur l'année, 1/2 RTT vous sera décompté. Si vous êtes absent 1 mois sur l'année, 1 jour de RTT vous sera décompté.

- 3 jours de RTT seront collectifs : **15/07/2022 . 31/10/2022 . 27/05/2022**

- 1 jour de RTT sera également posé pour la journée de solidarité : **06/06/2022**

(à savoir pour la journée de solidarité concernant les temps partiels, merci de bien vouloir prendre contact avec les R.H)

- Les bureaux des services « Associations » et « Communication » ont été déménagés.

Le service « Associations » est dans l'annexe de la mairie (ancien bureau de la responsable Petite Enfance). Vous pouvez joindre ce service au numéro suivant : 05 62 13 24 07 ou 107 en interne.

Le service « Communication » est à l'espace Emploi. Vous pouvez joindre ce service au numéro suivant : 05 61 07 47 88.

Service Ressources Humaines

